



Déclaration au CSA Régional du 2 février 2023.

Monsieur le Recteur,

Mesdames messieurs les membres de ce CSA.

Aujourd'hui se tient le premier CSA de la région grand Est et nous devons étudier son règlement. Comme pour les CSA de chacune de nos trois académies, l'Unsa demande que soit établi un RI provisoire afin de se mettre en conformité avec les dispositions de décret du 20 novembre 2020.

L'Unsa fera quelques demandes d'ajouts, en particulier celle de pouvoir tenir les instances en sous format hybride, présentiel et distanciel, afin que nos collègues des académies de Strasbourg mais surtout de Reims puissent assister à nos travaux sans être obligés de faire 6 heures de route, car malheureusement, notre si grande région est fort mal desservie en réseau ferré interne, sans parler du coût du carburant et de l'impact environnemental.

L'Unsa souhaite évoquer rapidement les concertations avec le ministère de l'Education nationale sur les augmentations de rémunération des enseignant-es CPE et Psy EN qui ont commencé et qui s'engagent bien mal. En reprenant les mots de l'intersyndicale nous disons que « L'enveloppe d'1,9 milliards en année pleine pour la partie socle c'est-à-dire sans contreparties, ne permet même pas de compenser l'inflation de cette année pour une majorité de personnels ! Elle reste notoirement insuffisante pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat de ces 20 dernières années et mieux rémunérer les missions existantes. Elle ne permet même pas de réaliser la promesse du candidat Macron (+10 % pour tous les personnels, sans contreparties, en janvier 2023) qui se confirme donc être une tromperie. D'autre part, les personnels en-dehors des enseignant-es, CPE et psyEN ne sont pas concernés, alors même que les questions d'attractivité sont là aussi posées et que pour les plus basses rémunérations il y a un risque de paupérisation notamment les personnels catégories C, AED et AESH, donc beaucoup sont sous le seuil de pauvreté. »

Au sein de l'intersyndicale, l'Unsa exige des mesures salariales sans contreparties qui concernent tous les collègues, début, milieu et fin de carrière. Elles dénoncent aussi la logique du Pacte, synonyme de travailler plus pour gagner plus. Le pacte est une réponse provocatrice aux légitimes revendications de revalorisation salariales et qui va aggraver les inégalités femmes/hommes. Dans notre secteur, féminisé à hauteur de 73%, c'est particulièrement scandaleux !

Monsieur le Recteur, vous nous avez dit avoir rencontré le nouveau président de Région. Pouvez-vous nous tenir informés des sujets chauds de l'actualité en particulier les projets de fermeture de lycées professionnels évoqués par l'ancien président et les non remplacements

d'agents territoriaux indispensables au fonctionnement des EPLE comme les magasiniers et veilleurs de nuit, de la mise en place de la loi 3 DS qui ne facilite pas le travail des adjoints gestionnaires ?

L'UNSA Education souhaite aussi évoquer les suppressions d'emploi qui s'abattent sur les 3 académies de la région pour la rentrée 2023 et qui vont avoir des conséquences dramatiques sur les catégories de personnels concernés mais surtout au final sur l'ensemble de la communauté éducative. L'UNSA a tiré depuis longtemps la sonnette d'alarme à ce sujet car depuis malheureusement plusieurs années la région Grand doit rendre des postes aux motifs de la baisse démographique et de la nécessité d'un équilibrage national. Cela n'est plus tolérable !

De plus, nombre de nos collègues administratifs souffrent avec les nouvelles applications comme OPALÉ pour les EPLE, ou RenoRH qui, n'étant pas finalisées, rendent leur travail plus difficile dans un contexte de suppressions de postes.

Puisque nous l'avons toutes et tous à l'esprit, je conclurai mon intervention, en évoquant l'épineux sujet de la réforme des retraites. Grâce à sa pédagogie, ses explications et sa communication, le gouvernement réussit à faire comprendre ce qu'est cette réforme. Et finit par convaincre les gens qu'il faut la retirer !

L'Unsa, au sein de l'intersyndicale appellent les collègues à continuer à montrer massivement leur opposition à cette réforme dans la rue le 7 février et à le hurler en famille le samedi 11 février 2023.

Je vous remercie pour votre attention.

Magali Leclaire SR Unsa Education Grand Est